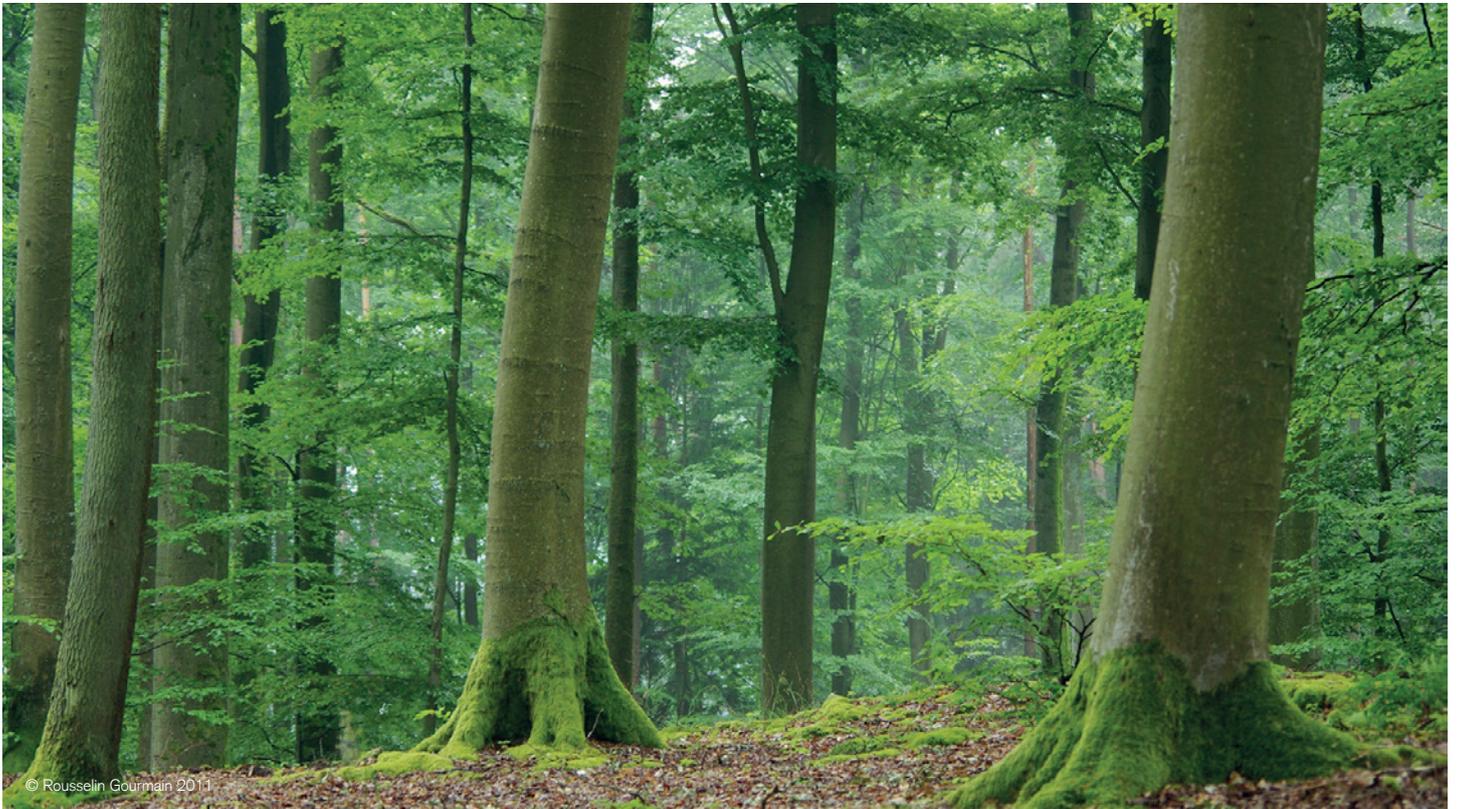


FRANCE BOIS FORÊT

INTERPROFESSION NATIONALE

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE
INDICATEUR 2016
DU PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED
EN FORÊT PRIVÉE



Etude réalisée par :

Interprofession nationale France Bois Forêt

Eric Toppan - Coordinateur de l'observatoire économique

Société Forestière de la CDC

Michel Cortet - Expert forestier - Chef du service des fonctions support à la gestion forestière

Pascal Mayer - Expert forestier - Directeur de la gestion technique et patrimoniale

Frantz Vichot - Actuaire - Responsable Ingénierie financière

Experts Forestiers de France

François Hauet - Expert forestier - Secrétaire général

ASFFOR

Jean-Yves Henry - Expert forestier - Secrétaire permanent

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	p.4
SYNTHÈSE	p.5
L'INDICATEUR 2016 DU PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED	p.6
I. Les indices agrégés du prix des bois	
a) Indice général	p.6
b) Toutes essences résineuses	p.6
c) Bois d'industrie et bois énergie feuillus	p.7
II. Les indices par essences	
a) Chêne	p.8
b) Hêtre	p.9
c) Douglas	p.10
d) Épicéa commun	p.11
e) Épicéa de Sitka	p.12
f) Pin maritime	p.13
g) Pin laricio	p.14
h) Pin sylvestre	p.15
i) Peuplier	p.16
ANNEXES	p.17
I. Annexe 1 : la base de l'information traitée	
a) Origine des données : la base EFF	p.17
b) Mode de calcul des prix	p.17
c) Évolutions	p.17
II. Annexe 2 : les partenaires de l'indicateur	
a) L'interprofession nationale France Bois Forêt	p.18
b) L'ASFFOR	p.18
c) Les Experts Forestiers de France	p.19
d) La Société Forestière de la Caisse des Dépôts	p.19

INTRODUCTION

L'interprofession nationale France Bois Forêt réunit les organisations professionnelles de la filière forêt-bois de la sylviculture et de la production forestière - propriétaires, gestionnaires, reboiseurs - et de l'exploitation forestière et de la transformation du bois - pépiniéristes, entrepreneurs de travaux, exploitants, scieurs, fabricants d'emballages En 2009, France Bois Forêt a mis en place l'Observatoire économique de l'interprofession nationale de la filière forêt-bois. Parmi ses missions figurent la conception puis la réalisation d'indicateurs économiques, clairs et lisibles, afin de permettre à chaque acteur de la filière d'apprécier le marché du bois et d'en suivre les évolutions.

Dans ce contexte, l'ASFFOR - Association des Sociétés et groupements Fonciers et Forestiers - les Experts Forestiers de France (EFF)* - et la Société Forestière de la Caisse des Dépôts se sont rapprochés pour créer et produire un nouvel indicateur du prix de vente des bois sur pied en forêt privée avec un indice général et des indices représentatifs des principales essences et produits qu'elle commercialise. Outre les résultats de l'année considérée, ces indices mettent en perspective les évolutions constatées depuis ces dix dernières années.

À partir des données issues des ventes groupées de bois sur pied organisées par les Experts Forestiers de France, c'est-à-dire dans des conditions transparentes de marché avec confrontation entre l'offre et la demande, modalités de cubage et cahier des charges identiques - les trois partenaires, sous l'impulsion de France Bois Forêt dans le cadre de l'Observatoire économique, ont dans un premier temps étudié les principes généraux d'une méthodologie pour exploiter ces données et construire l'indicateur.

Publié pour la première fois en 2013, l'Indicateur du prix de vente des bois sur pied en forêt privée présente cette année, pour sa troisième parution, les résultats obtenus au cours de l'année 2015.

Cet Indicateur intéresse un large public : les sylviculteurs particuliers, les institutionnels qui investissent en forêt, les gestionnaires de forêt, les professionnels de l'amont et de l'aval de la filière et plus largement tout public concerné par la forêt et le bois, désireux d'en connaître davantage sur son économie.

Un tel Indicateur a également pour objectif de constituer une référence annuelle du prix des bois sur pied en forêt privée afin de mieux comprendre les mécanismes d'évolution des cours et d'aider à mesurer la performance de l'investissement forestier. Il permettra aussi de situer le résultat de telle vente particulière dans le marché en prenant, bien entendu, toutes les mesures de correction nécessaires pour comparer des lots de bois entre eux. Enfin, il accompagnera les gestionnaires et propriétaires de forêt dans leurs prises de décision quant aux orientations de gestion de leur patrimoine.

Grâce à l'apport déterminant de France Bois Forêt, cet Indicateur continuera de s'enrichir dans les années à venir : indicateurs d'essences feuillues largement présentes en forêt privée comme le hêtre et le châtaignier, différenciation régionales, etc.

L'Indicateur des ventes de bois est produit par la Société Forestière en partenariat avec l'ASFFOR et les Experts Forestiers de France* dans le cadre de l'Observatoire économique de l'interprofession nationale de la filière Bois Forêt.

* Anciennement CNIEFEB

SYNTHÈSE

Chaque année, pour le compte de leurs clients privés ou institutionnels, les experts forestiers membres de l'EFF organisent des ventes groupées de bois sur pied sur l'ensemble du territoire métropolitain.

En 2015, ils ont mobilisés et mis sur le marché par cette modalité de ventes plus de 2 millions de m³ de bois soit 15 % de plus qu'en 2014.

La hausse continue des cours enregistrée depuis 2012 et la demande de la filière tant sur le marché national qu'international au cours des exercices précédents avaient incité les sylviculteurs à récolter la ressource disponible, en particulier résineuse, issue des grands reboisements de l'après-guerre et entrant aujourd'hui dans leur phase de récolte.

Le recul des prix enregistré sur quelques catégories de bois durant la campagne du 1^{er} semestre n'avait pas tempéré leur optimisme.

La confrontation entre l'offre et la demande permet d'établir, pour l'exercice 2015, un ensemble de constats :

- L'indice général de prix de vente des bois sur pied, en forêt privée, est en hausse de 2 % par rapport à 2014 ;
- Il s'établit à 56,31 €/m³ contre 55,35 €/m³ l'année précédente.

La hausse modérée de l'indice entre 2014 et 2015 est en fait la résultante de deux réalités bien distinctes :

- Une hausse globale pour les feuillus, particulièrement pour le chêne (+17 %).
- Une baisse générale mais contrastée pour les résineux de - 1% pour le pin maritime à - 10% pour le douglas ou - 25% pour le pin sylvestre.

Une relative tension persiste pour le chêne compte-tenu de volumes proposés à la vente en baisse continue depuis trente ans. En revanche, pour les résineux dont l'essentiel des volumes est utilisé dans la construction, la crise dans ce secteur entraîne une baisse logique des prix.

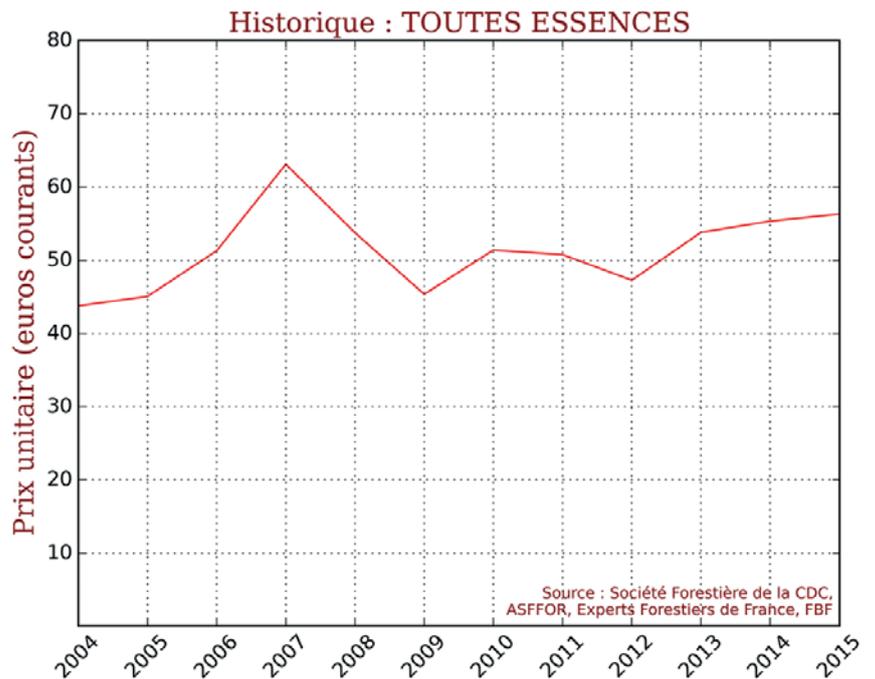
L'INDICATEUR 2016 DU PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED

I. Les indices agrégés du prix des bois

a) Indice général

Si les prix ont évolué de façon positive depuis 2004 - hausse moyenne annuelle de 2 % - ils ont suivi les fluctuations de l'activité économique européenne et mondiale. Le bois, bien que seul matériau entièrement naturel et renouvelable, ne bénéficie pas encore, d'un surplus d'intérêt qui pourrait valoriser son cours.

L'embellie amorcée en 2005 et confirmée jusqu'en 2007, à l'instar de la flambée du cours mondial des matières premières, a connu un brutal retournement en 2008 avec les effets économiques nés de la crise des subprimes. Il a fallu attendre 2013 avant de constater une progression significative de l'indice général.



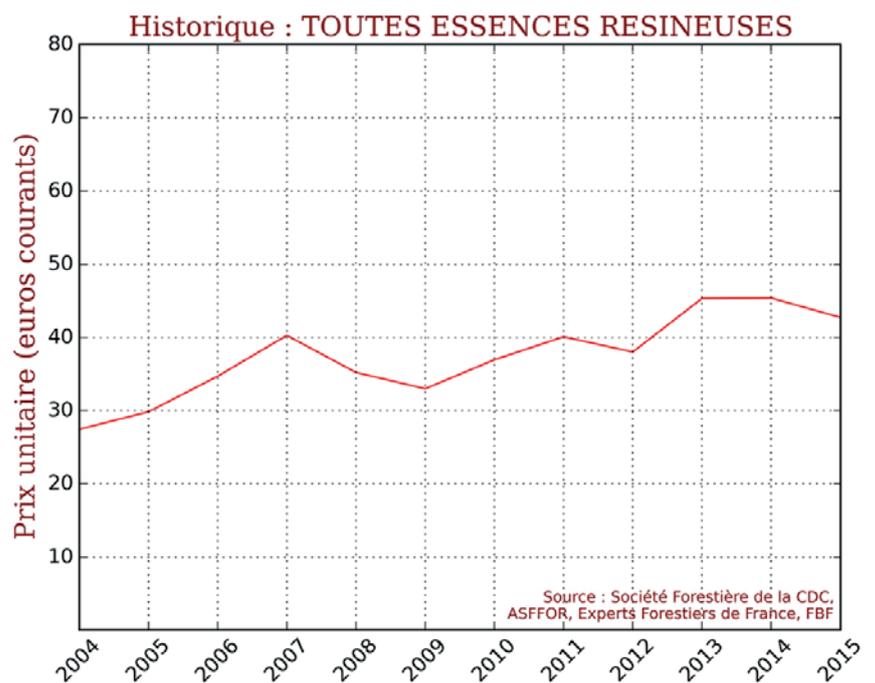
b) Toutes essences résineuses

L'indice « Toutes essences résineuses » a reculé après son plus haut niveau atteint en 2014. Il baisse de 6 % et s'établit à 42,73€/m³ en 2015 contre 45,37€/m³ en 2014.

Les prix des résineux restent directement corrélés au secteur de la construction dont les signes timides de redémarrage ne sont apparus qu'au dernier trimestre 2015 et pourraient ne se faire sentir dans la filière bois qu'au second semestre 2016.

Les baisses sont plus marquées pour les bois de petits volumes unitaires et de gros volumes unitaires.

Les bois de volumes unitaires intermédiaires restent toujours très demandés par les scieries qui ont ciblé leurs investissements récents pour transformer ces produits.



L'INDICATEUR 2016 DU PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED

c) Bois d'industrie et bois énergie feuillus

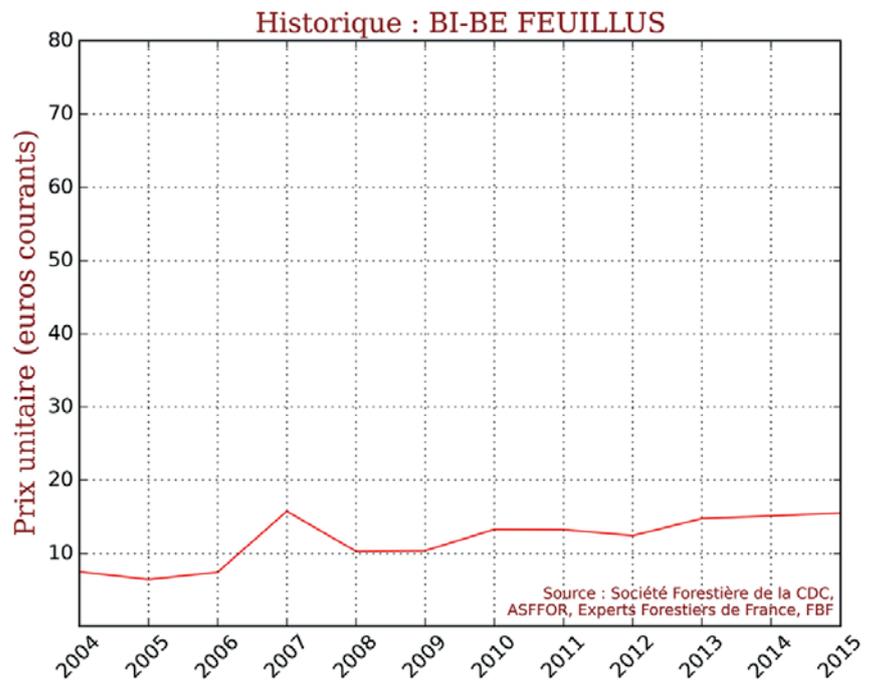
La catégorie « Bois d'industrie et bois énergie feuillus » recouvre l'ensemble des bois qui sont récoltés pour des usages industriels et énergétiques.

On observe une légère hausse de 3 % en 2015, sous les effets des tendances lourdes suivantes :

- Demande croissante des chaufferies et usines de cogénération pour la production de chaleur et d'électricité,
- Gains de productivité réalisés lors de la récolte de ces produits grâce à l'investissement et à la mécanisation des entreprises forestières.

Ces tendances sont contrebalancées partiellement par :

- Le ralentissement de la fabrication de panneaux directement lié à la conjoncture du marché de la construction,
- La baisse d'activité et des prix du secteur papier et carton,
- La succession d'hivers doux qui n'ont pas permis d'écouler les stocks de bois énergie, que ce soit sous la forme de plaquettes forestières, ou sous la forme plus traditionnelle de bois bûche.



L'INDICATEUR 2016 DU PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED

II. Les indices par essences

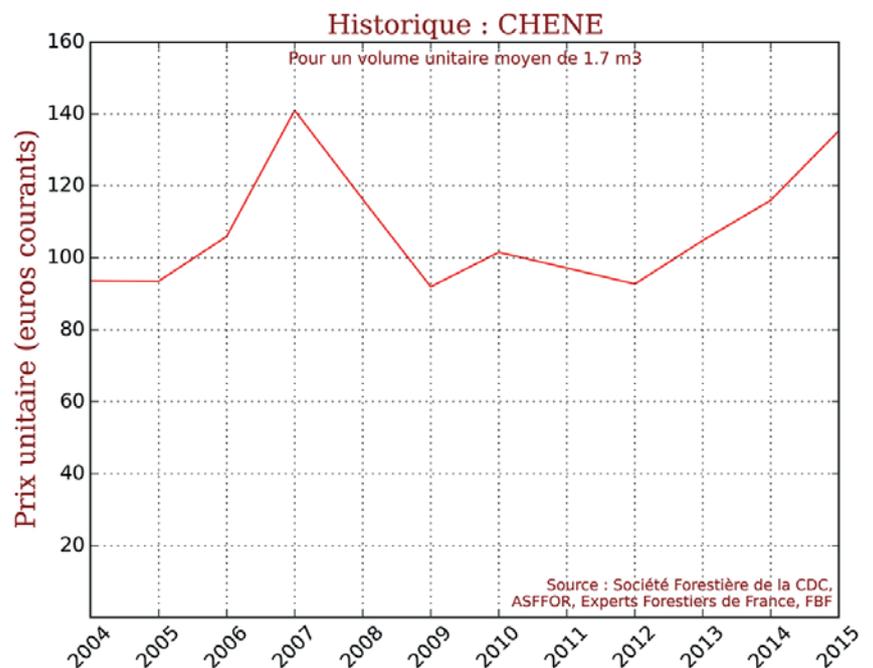
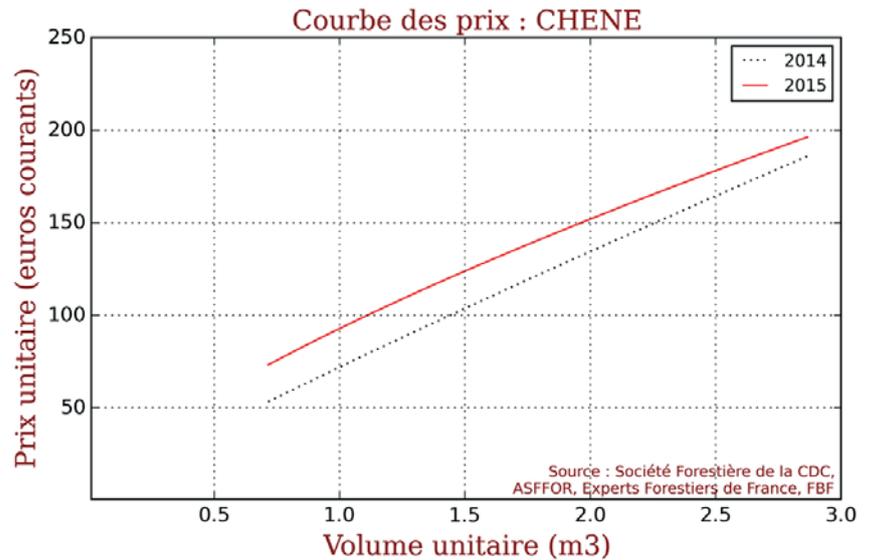
a) Chêne

Le prix moyen du m³ s'établit à 135,33 € en 2015 contre 116,05€ en 2014 (pour un volume unitaire moyen de 1,7m³), soit un bond de 17% après celui de 11% enregistré l'année précédente. La hausse s'applique à toutes les catégories de grosseur, mais elle est plus sensible pour les bois de 1 à 1,5m³ (+20 à 25%).

La bonne tenue du marché des merrains, qui restent toujours très prisés de notre industrie de la tonnellerie et dont les prix s'améliorent, associée à la progression des débouchés extérieurs ont tiré vers le haut la demande.

L'Ouest de la France a bénéficié de la vigueur du marché anglais, tandis que les marchés allemand ou suisse ont contribué à animer l'activité de la moitié Est de l'hexagone.

De même, les exportations vers la Chine et le Vietnam, sur les 3 premiers trimestres 2015, représentent une part croissante des volumes exploités.

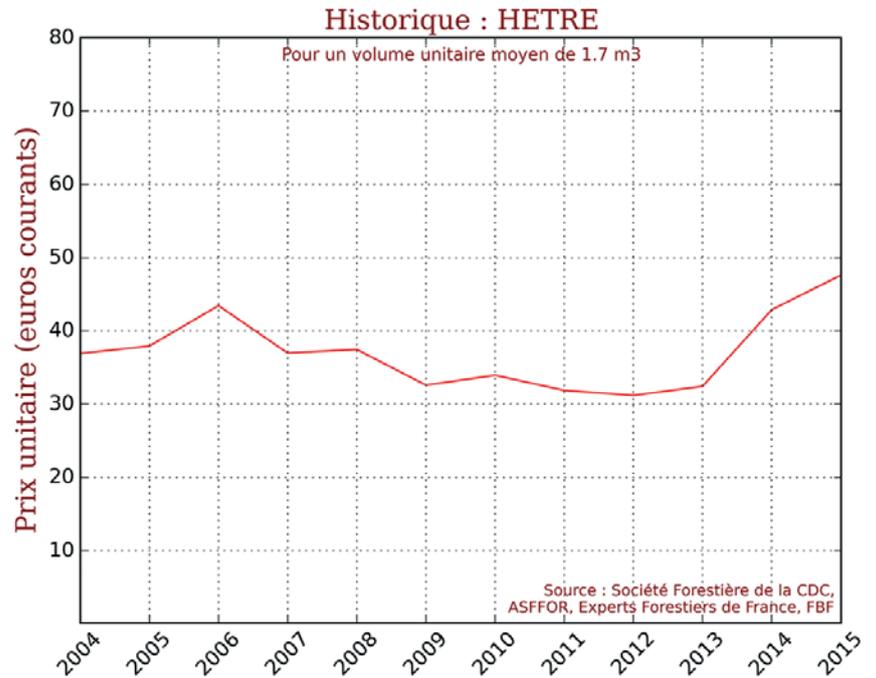


L'INDICATEUR 2016 DU PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED

b) Hêtre

Même s'il est encore loin des cours d'avant la tempête de 1999, le prix moyen du hêtre poursuit sa progression : 47,60€/m³ en 2015, soit une hausse de 11% par rapport à 2014 et de 46% par rapport à 2013.

Pour cette essence, la pureté du lot (absence d'autres essences en mélange) semble apporter une réelle plus-value. Cela doit être mis en parallèle avec la disparité importante observée entre les régions traditionnelles de production du hêtre où il est présent plutôt en lots purs et celles où il est en accompagnement d'autres essences.

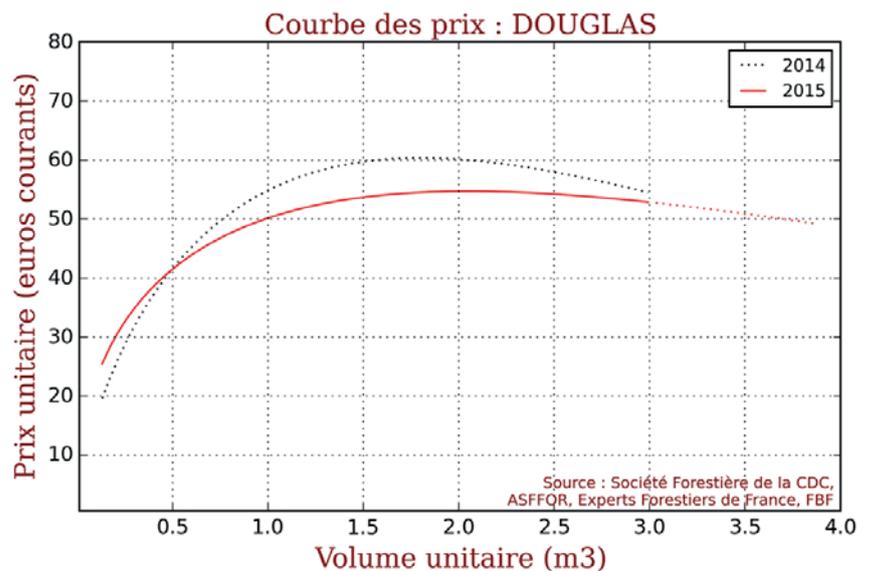


© Rousselin Gourmain 2011

L'INDICATEUR 2016 DU PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED

c) Douglas

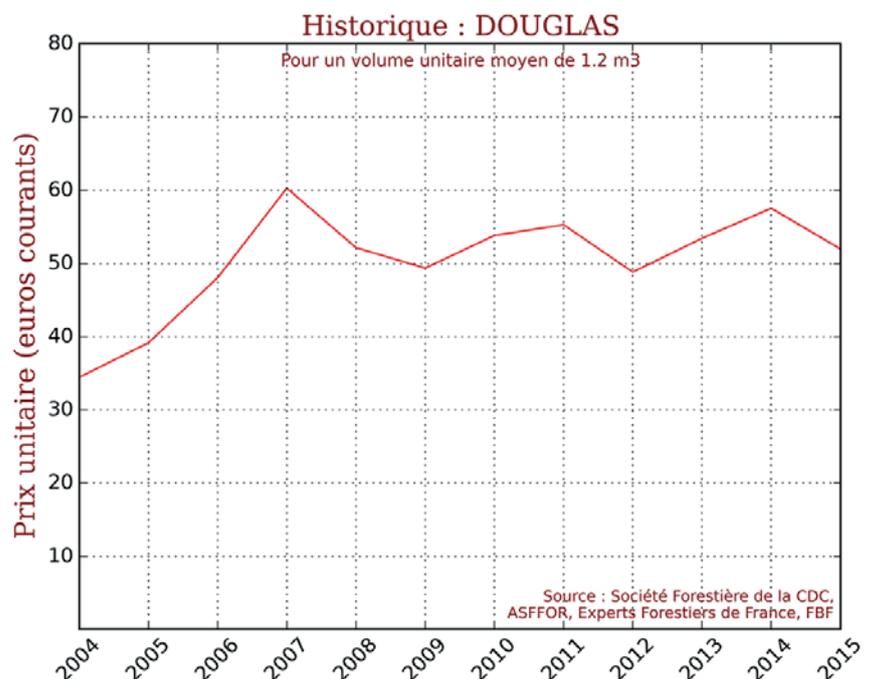
Après deux années de fortes hausses, le prix du douglas baisse de plus de 10% en 2015. Il s'agit d'une des plus fortes baisses des essences résineuses, du fait, en particulier, d'une moindre demande sur la qualité « charpente ».



La disparité régionale reste de mise : les régions les plus concernées par la baisse sont le Limousin, Midi-Pyrénées, et dans une moindre mesure le Morvan. Les prix sont en revanche quasiment stables dans l'Est de la France où sont installées de grosses unités de transformation qui exportent une part de leur production.

La baisse est plus marquée sur les bois de 1 m³ à 2 m³ que sur les autres dimensions. Il faut noter que le prix des gros bois (> 2 m³) décroît de façon significative avec le volume unitaire ; les outils de transformation n'étant actuellement pas adaptés à ce type de produit.

Le prix moyen s'établit à 51,99€/m³ en 2015 pour un arbre de 1,2 m³ de volume moyen contre 57,53€/m³ en 2014.



L'INDICATEUR 2016 DU PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED

d) Épicéa commun

Avertissement : il s'agit de la première parution individualisée pour l'épicéa commun. Précédemment épicéa commun, épicéa de Sitka et sapin pectiné étaient regroupés. Nota bene : Le sapin n'est pas encore présenté cette année pour des raisons méthodologiques.

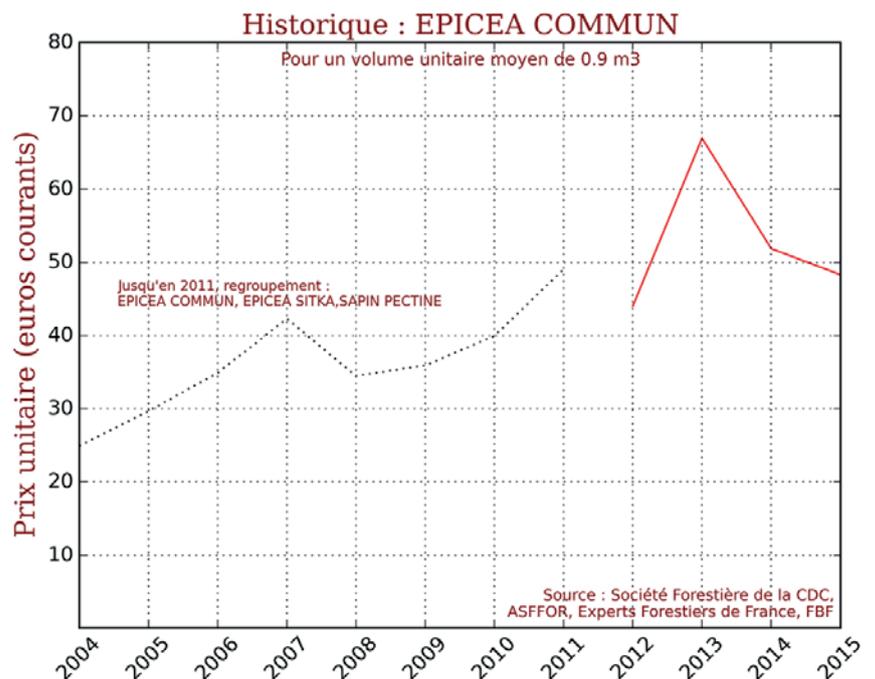
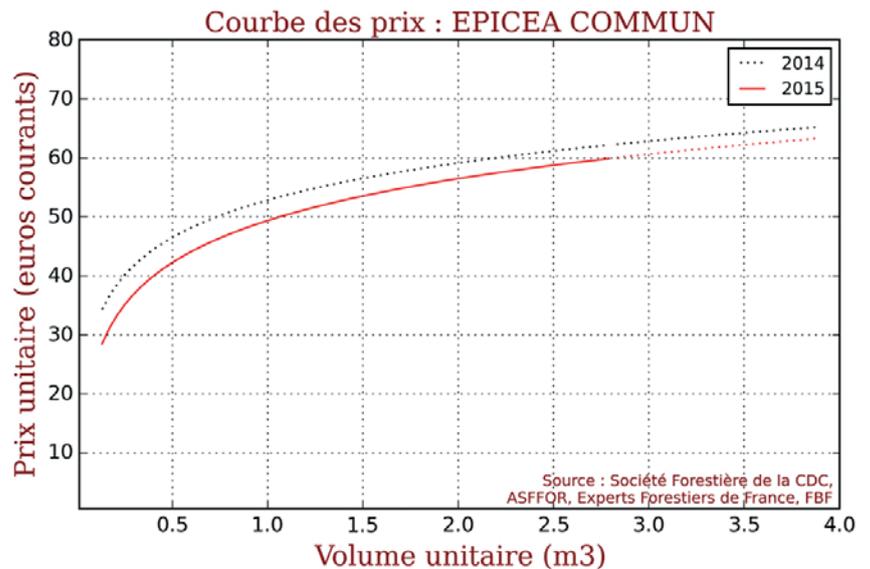
La baisse initiée en 2014 (après un pic en 2013) se poursuit et atteint 7% (après une baisse de 22% en 2014).

Le prix moyen du m³ s'établit à 48,30€, pour un arbre de 0,9m³ de volume moyen contre 51,88€/m³ en 2014.

La progression reste toutefois forte sur les dix dernières années. La reprise tant des mises en chantier que des demandes de permis de construire, sensible depuis le dernier trimestre, devrait a minima permettre aux cours de se stabiliser.



© Rousselin Gourmain 2011



L'INDICATEUR 2016 DU PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED

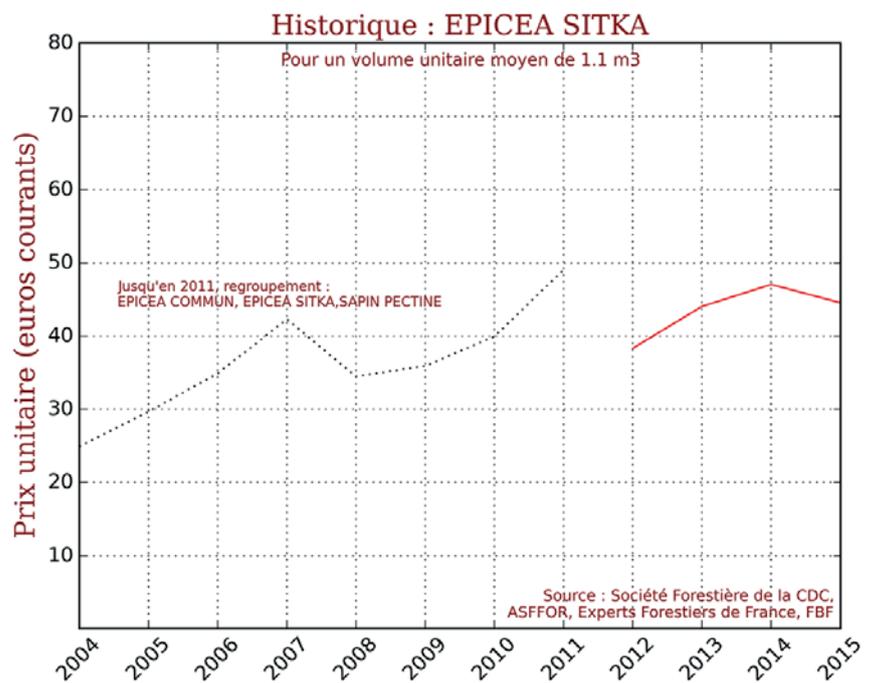
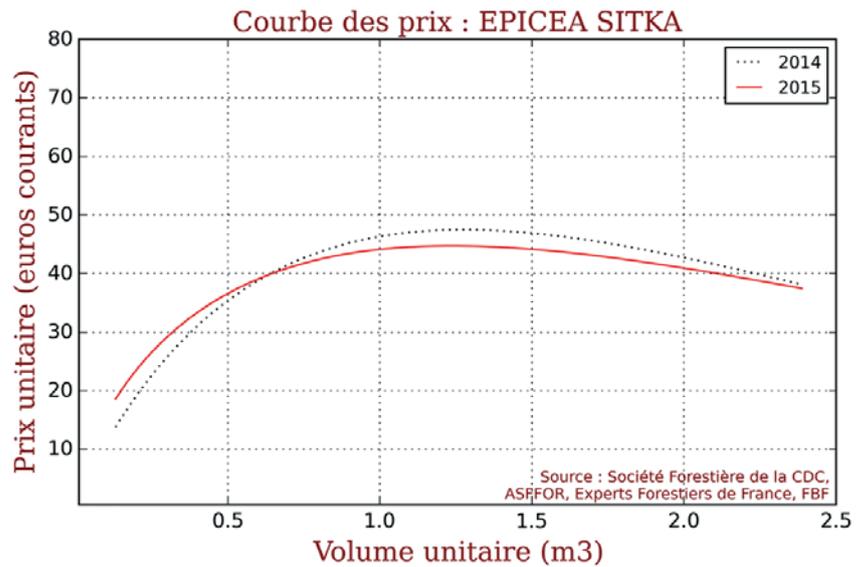
e) Épicéa de Sitka

Cette essence dont une part significative est exportée en Asie subit une baisse modérée de 5% en 2015 et revient à son niveau de 2013.

Le prix moyen du m³ s'établit à 44,55€ en 2015 pour un arbre moyen de 1,1 m³ contre 47,04€ en 2014.

L'accroissement des volumes mis en marché, une demande à l'export plus faible et l'importance des stocks chez les premiers transformateurs semblent expliquer cette baisse.

La prudence, liée au possible renforcement des critères sanitaires à l'exportation est de mise pour cette essence dont la part à l'export est importante.

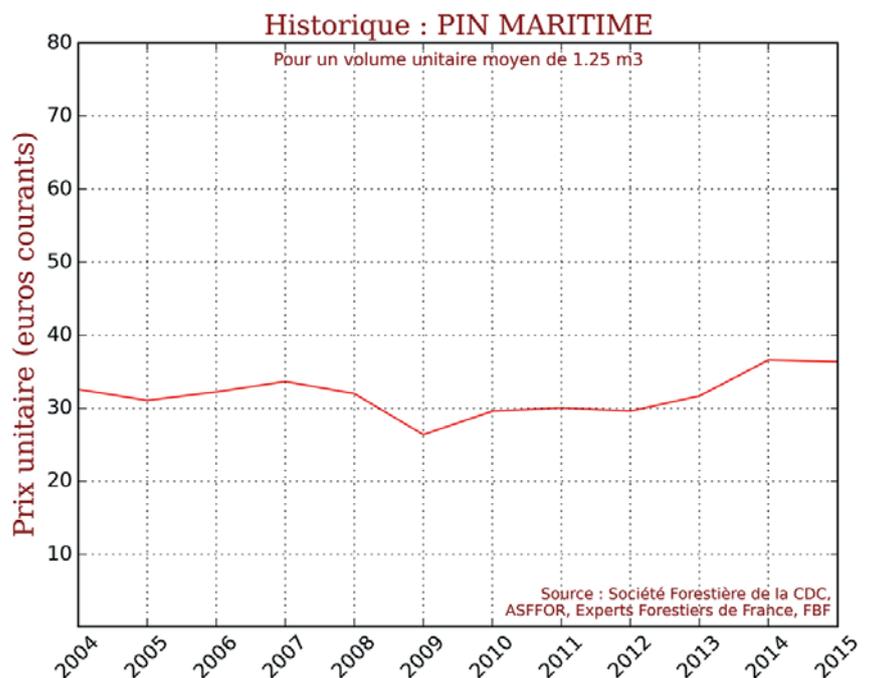
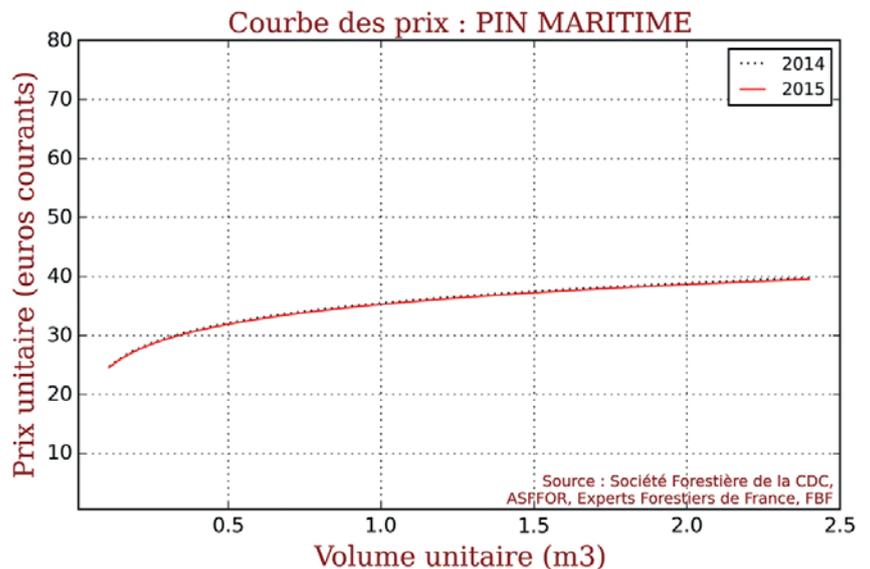


L'INDICATEUR 2016 DU PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED

f) Pin maritime

Quel que soit le volume unitaire, le prix du bois du pin maritime reste stable en 2015 par rapport à 2014 et n'a enregistré qu'une légère baisse de 1% : les courbes de prix de 2014 et 2015 se confondent ! Le prix moyen 2015 s'établit à 36,35€/m³ pour un arbre moyen de 1,25m³, contre 36,60€/m³ en 2014.

Les commentaires de 2014 restent donc valables pour 2015. La filière bois d'Aquitaine continue d'avoir des besoins importants en bois, particulièrement en petits bois, alors que l'offre a considérablement baissé après les deux tempêtes de 1999 et 2009.

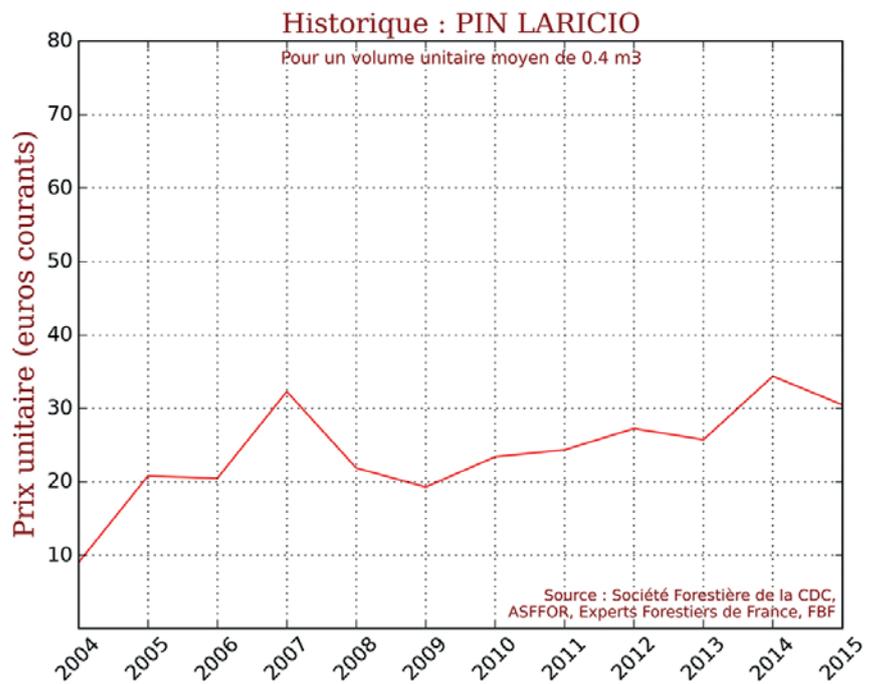
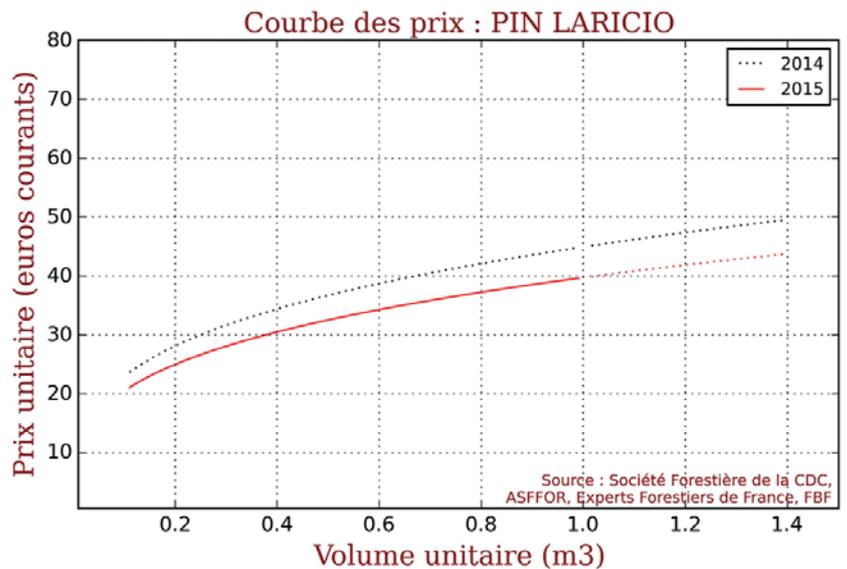


L'INDICATEUR 2016 DU PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED

g) Pin laricio

Le prix du bois de pin laricio a baissé entre 2014 et 2015 de façon plus marquée pour les gros bois que pour les petits bois. Pour les petits volumes unitaires (jusqu'à 0,6m³) les prix sont très proches de ceux du pin maritime car les usages sont identiques. Au-delà de ce volume unitaire, le pin laricio reste mieux valorisé que le pin maritime du fait de ses qualités intrinsèques supérieures (meilleure rectitude, accroissements plus fins...)

Le pin laricio de 0,4m³ de volume unitaire (médiane des ventes) enregistre une baisse de 11% entre 2014 et 2015 et passe de 34,39€/m³ à 30,49€/m³, après une très forte hausse entre 2013 et 2014 de plus de 30%. A cet égard, l'année 2014 a certainement bénéficié d'un report d'approvisionnement lié à la baisse de la ressource en pin maritime.

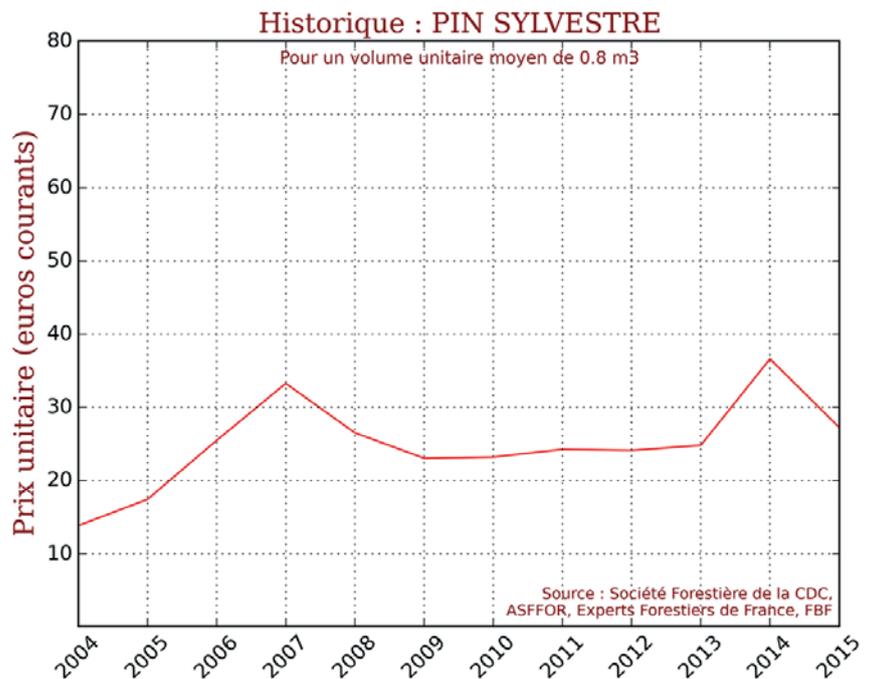
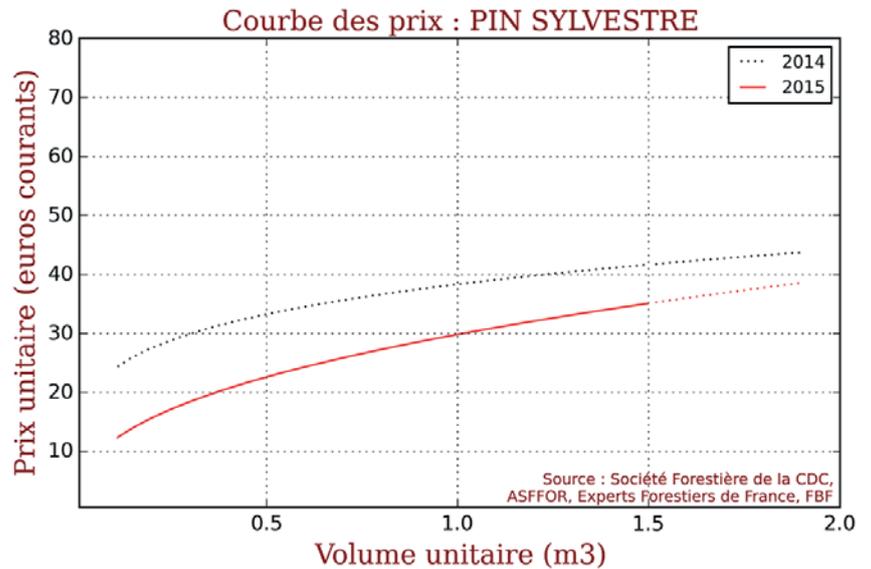


L'INDICATEUR 2016 DU PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED

h) Pin sylvestre

Le prix du bois de pin sylvestre a baissé entre 2014 et 2015 quel que soit le volume unitaire, de plus de 5€/m³.

Le pin sylvestre de 0,75m³ de volume unitaire (médiane des ventes) enregistre une baisse de 25% entre 2014 et 2015, plus marquée que celle du pin laricio, et passe de 36,62€/m³ à 27,28€/m³, après une très forte hausse entre 2013 et 2014 de 47%.



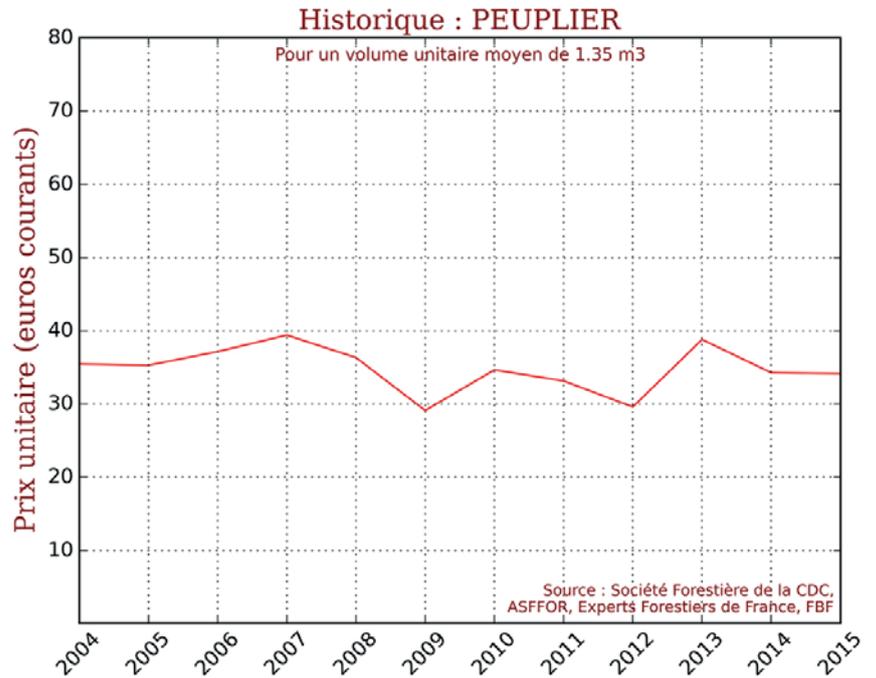
L'INDICATEUR 2016 DU PRIX DE VENTE DES BOIS SUR PIED

i) Peuplier

Le prix moyen du peuplier demeure stable par rapport à 2014, en dépit de volumes mis en vente inférieurs.

Le prix moyen s'établit à 34,17 €/m³.

Habitué à des variations fortes tant à la hausse qu'à la baisse, les perspectives économiques qui s'annoncent plus favorables en 2016 laissent entrevoir une remontée des cours car sa principale utilisation, l'emballage, est très dépendante de la consommation.



ANNEXE 1

I. La base de l'information traitée

a) Origine des données : la base EFF

Les experts forestiers membres de l'EFF organisent pour le compte de leurs mandants, dans le cadre de la gestion du patrimoine forestier de ceux-ci, la mise en marché de bois sous les formes de ventes groupées par appel à la concurrence auprès d'exploitants et de scieurs, sur l'ensemble du territoire.

A titre indicatif, ce sont de 40 à 50 ventes qui sont organisées chaque année sur le territoire national soit :

- 2 400 à 2 600 lots,
- 1 200 000 à 1 700 000 m³ de bois d'œuvre feuillus et résineux,
- 120 000 à 180 000 m³ de bois d'industrie et de bois énergie.

L'ensemble des données et des résultats de ces ventes est centralisé depuis 2001 dans une base qui comprend notamment la date, le lieu et le prix de vente. Chaque lot est ensuite détaillé en volume et en nombre de tiges pour un grand nombre d'essences comme le chêne, le hêtre, le châtaignier, le frêne, le peuplier, le merisier, le sapin pectiné, l'épicéa commun, l'épicéa de Sitka, le douglas, le pin laricio de Corse, le pin sylvestre, le pin maritime, etc. Les quelques données aberrantes sont éliminées.

b) Mode de calcul des prix

La grande majorité des lots de la base EFF sont des lots composites (77%), c'est-à-dire constitués de plusieurs essences. Capturer l'information contenue dans des lots composites requiert un modèle qui estime la quote-part de chacune des essences dans le prix du lot.

Prix du lot = Prix essence 1 + Prix essence 2 + Prix essence 3 ...

Pour cela, chaque essence de la base fait l'objet d'un modèle de prix spécifique. Un modèle est une fonction du volume et du nombre de tiges de l'essence considérée. Le choix de la famille de fonction retenue (logarithme, polynôme, etc.) pour modéliser le prix d'une essence résulte d'une expertise métier confortée par simulation.

Prix du lot = F1 (Volume essence 1, Nombre de tiges essence 1)

- + F2 (Volume essence 2, Nombre de tiges essence 2)
- + F3 (Volume essence 3, Nombre de tiges essence 3)
- + ...

La minimisation de l'écart entre prix réel du lot et prix modélisé se fait de façon simultanée sur l'ensemble des lots et des essences de la base EFF, pour une année donnée. Cette opération est réalisée par résolution par programme d'un système comptant autant de fonctions que d'essences prises en compte dans le modèle.

c) Évolutions

En 2015, l'indicateur du prix de vente des bois sur pied en forêt privée a été enrichi de plusieurs essences : le hêtre, le pin laricio, le pin sylvestre. Les indices et les courbes de l'épicéa commun et de l'épicéa de Sitka ont été individualisés. De nouvelles familles de courbes ont été introduites afin de rendre compte de la concavité de la courbe des prix de certaines essences comme le douglas ou l'épicéa de Sitka. Ces évolutions ont permis d'augmenter les volumes analysés et ce avec une meilleure précision. Le nouveau modèle a été appliqué rétroactivement sur les données historiques. Les courbes présentées tiennent compte du nouvel étalonnage du modèle.

Pour 2016, les courbes du frêne, du châtaignier et du sapin pectiné sont en préparation. Par ailleurs, le modèle cherchera à rendre compte de facteurs supplémentaires comme la régionalisation du prix de certaines essences ou comme la décote liée au taux de mélange d'essences dans un même lot.

ANNEXE 2

Les partenaires de l'indicateur

a) L'interprofession nationale France Bois Forêt

L'Interprofession nationale filière Forêt-Bois a été créée le 8 décembre 2004 sous l'égide du Ministère de l'Agriculture en charge des Forêts. Depuis, France Bois Forêt aux côtés des professionnels de la filière cofinance grâce la Contribution Volontaire Obligatoire dite « CVO » des actions collectives de promotion, de progrès techniques, d'éducation à l'Environnement, de mise à disposition de données statistiques, de recherche et développement, encourage l'innovation et l'export de produits transformés.

Aujourd'hui 20 organisations professionnelles représentatives composent l'interprofession nationale. FBF regroupe les propriétaires et gestionnaires forestiers publics et privés, les experts forestiers de France, les entrepreneurs de travaux forestiers, les pépiniéristes, grainiers et reboiseurs, les professionnels de la première transformation et une partie de la seconde transformation du bois : récolte, scierie, rabotage, parquet massif et l'emballage en bois caisses palettes et emballages légers.

Les cinq membres partenaires sont : France Bois Régions (FBR) qui regroupe les 22 interprofessions régionales, le Centre Nationale de la Propriété Forestière (CNPF), l'Association des Sociétés et Groupements Fonciers et Forestiers (ASFFOR), le Comité Interprofessionnel du Bois Energie (CIBE) et l'Institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement (FCBA) qui a pour mission de promouvoir le progrès technique, participer à l'amélioration du rendement et à la garantie de la qualité dans l'industrie.

Avec la participation en tant qu'expert qualifié de la Société Forestière - Caisse Des Consignations CDC - pour l'Observatoire économique ces compétences nouvelles viennent renforcer l'Interprofession nationale pour une meilleure connaissance de la filière et des marchés. Chaque trimestre et chaque année en juin, FBF publie un rapport complet des données statistiques recueillies auprès de ses membres, il constitue le reflet d'une économie et d'une filière forêt-bois d'avenir. La Veille Economique Mutualisée de la filière forêt-bois regroupe plusieurs Administrations concernées : Ministère de l'Economie, de l'Agriculture et de la Forêt, de l'Environnement et du Logement... et le Codifab.

France Bois Forêt est le reflet d'une filière « Responsable », qui gère durablement ses forêts, sa matière première tout en relevant les défis d'aujourd'hui et de demain. Elle soutient le label de certification d'une gestion forestière durable PEFC et PEFC est devenu membre PARTENAIRE depuis le 07.04.16.

L'objectif de France Bois Forêt est de promouvoir l'utilisation de la ressource forestière nationale et l'emploi du bois par des actions d'information et de communication :

- Sur les atouts du bois afin d'accroître la demande en bois au profit des producteurs et transformateurs de bois français,
- Sur les indicateurs économiques plus complets, plus clairs et plus lisibles, ceci afin de permettre à chaque acteur de la filière d'apprécier le marché et de suivre l'offre et la demande à travers l'Observatoire économique,
- Sur la mobilisation des acteurs nationaux - professionnels ou élus - concernés pour leur permettre de mieux coordonner leur action.

b) L'ASFFOR

L'ASFFOR, Association des Sociétés et groupements Fonciers et Forestiers, est une organisation professionnelle créée en 1983, à l'initiative des principaux établissements financiers français. Elle réunit aujourd'hui les sociétés et groupements, à vocations agricole ou forestière, constituées par les établissements financiers, compagnies d'assurances et sociétés de gestion soit pour leur compte propre soit pour celui de leurs clients, particuliers ou institutionnels.

L'ASFFOR assure la promotion du placement agricole ou forestier, sous forme collective, et défend les intérêts de ses membres auprès des pouvoirs publics. C'est aussi un lieu d'échanges et d'informations sur le foncier non bâti et les préoccupations spécifiques des investisseurs. Ses adhérents sont le plus souvent, soit des groupements forestiers, soit des groupements fonciers agricoles.

ANNEXE 2

Ces groupements, dès lors qu'ils collectent des capitaux en vue de les investir dans l'intérêt des investisseurs et conformément à une politique bien définie, répondent à la définition des fonds d'investissement alternatifs (FIA) et entrent dans le nouveau cadre juridique de la gestion d'actifs de juillet 2013. Ces dispositions offrent un environnement très protecteur pour les épargnants et une obligation d'information auquel l' « Indicateur du prix de vente des bois sur pied » participe.

c) Les Experts Forestiers de France

Les Experts Forestiers de France regroupent 132 experts forestiers, 27 stagiaires et la Société des Experts Bois.

L'expert forestier

L'expert forestier, spécialiste de l'arbre et de la forêt :

- Assure la gestion indépendante de patrimoines forestiers,
- Conduit des expertises, des audits et des évaluations,
- Réalise des études sur la filière et les politiques forestières,
- Est mandaté en France et à l'étranger.

L'expert forestier agit en toute indépendance afin de garantir une parfaite protection du consommateur. Son professionnalisme est assuré par des obligations de formation et sa responsabilité couverte par des assurances spécifiques.

L'expert bois

La Société des Experts Bois est un centre de compétences et une société savante qui regroupe 80 membres, spécialistes du matériau bois et reconnus dans le secteur de l'industrie du bois, de l'ingénierie et des équipements, de la construction bois et de l'habitat, ainsi que du bois énergie.

Les experts bois sont les interlocuteurs privilégiés du règlement des litiges - expertises sous seing privé et judiciaires. Leurs missions concernent également les études techniques et l'innovation, la formation, la certification, le conseil et l'audit, les bilans énergétiques. Les experts bois interviennent en France et à l'international.

Le CNEFAF

Afin d'offrir au consommateur des prestations de qualité et d'éviter des situations de conflits d'intérêt, les titres d'Expert Forestier et d'Expert Foncier et Agricole sont protégés : le législateur a créé le CNEFAF - Conseil National de l'Expertise Foncière Agricole et Forestière régi par l'article L. 171-1 du code rural. L'adhésion au CNEFAF est obligatoire pour tous les experts forestiers.

Le CNEFAF est administré par un comité qui dresse annuellement la liste des experts forestiers et est chargé de faire respecter les devoirs professionnels des intéressés.

d) La Société Forestière de la Caisse des Dépôts

La Société Forestière est une des premières sociétés de services dédiées aux espaces forestiers en France. Elle gère 270 000 ha de forêts représentant une valeur d'actifs d'environ 1,8 milliards d'euros en combinant une triple expertise forestière, foncière et financière. Elle est gérante ou intervient dans la gérance de plus d'une centaine de groupements forestiers. À ce titre, elle est agréée par l'AMF pour la gestion de Fonds d'Investissement Alternatifs.

La Société Forestière est engagée dans une démarche de gestion durable des forêts de ses clients : ses procédures de gestion technique sont certifiées ISO 9001 et les forêts qu'elle gère sont éco-certifiées PEFC. La Société Forestière est un acteur important du marché des forêts en France. Elle intervient dans 25% des transactions portant sur des biens forestiers privés de plus de 100 ha, ce qui représente 7000 à 8000 ha/an.

La Société Forestière commercialise chaque année 1,2 à 1,3 millions de mètres cubes de bois pour le compte de ses clients. Elle le fait soit dans le cadre de ventes groupées d'experts, soit dans le cadre de contrats d'approvisionnement.



ASFFOR

ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS ET GROUPEMENTS FONCIERS ET FORESTIERS



Société Forestière

Faire de la nature une valeur sûre

GRUPE CAISSE DES DÉPÔTS



**EXPERTS
FORESTIERS
DE FRANCE**

France Bois Forêt - CAP 120, 120 avenue Ledru-Rollin, 75011 PARIS - www.franceboisforet.com

ASFFOR - 8 bis rue de Châteaudun, 75009 PARIS - www.asffor-investisseurs.fr

Experts Forestiers de France - 6-8 rue Chardin, 75016 PARIS - www.foret-bois.com

Société Forestière de la Caisse des Dépôts - 8 bis rue de Châteaudun, 75009 PARIS - www.forestiere-cdc.fr